Entretien individuel : préconisations pour favoriser la relation école - famille

Les conditions qui contribuent à la mise en confiance mutuelle, clé de la réussite des élèves, se déclinent en trois phases essentielles :

1. accueillir

Accueillir, c’est d’abord écouter. Il s’agit d’accueillir questions, peurs et colères. En manifestant une compréhension de la situation familiale, l’enseignant favorise la relation avec celle-ci. L’enseignant peut simplement recevoir ce que la famille dit. C’est à l’école de faire ce premier pas. La question à poser par l’enseignant qui accueille et qui lutte parfois pour ne pas se sentir agressé serait : « comment vous en êtes arrivé(e) à penser cela ? » Cette question peut amener à parler de l’enfant.

Accueillir, c’est aussi annoncer le but de l’entretien (si possible lors de l’invitation) pour réduire l’angoisse générée par la prise de rendez-vous.

Accueillir, c’est enfin, installer physiquement les participants à l’entretien de manière équivalente. Les places doivent pouvoir être interchangeables entre les différents protagonistes dans un entretien.

2. parler des progrès de l’enfant

Parler des progrès de l’enfant, c’est reconnaître en lui sa capacité à apprendre. Il s’agit dans cette phase de ne pas commencer par évoquer des difficultés. Trop de familles n’ont eu que des portraits « négatifs » de leur enfant. Tout enfant a des réussites, des compétences à valoriser. L’école primaire, avec ses professeurs pluridisciplinaires, peut détecter des points d’appuis chez l’enfant pour lui permettre d’apprendre. Les progrès doivent être présentés à la famille dans un langage adapté. Un langage technique fait en effet obstacle à une relation efficace. Cependant, des éléments d’analyse professionnelle sont nécessaires pour situer clairement le cadre de l’entretien.

3. nouer une alliance avec la famille

La famille ne doit pas se sentir jugée. Une fois la confiance installée, et à partir des points d’appuis liés aux compétences de l’enfant, il est possible de nouer une alliance avec la famille pour viser un objectif de progrès accessible pour l’enfant. La famille alliée peut alors prendre sa part, ou tout au moins, ne pas y faire obstacle. Nouer une alliance, c’est responsabiliser. Les parents ne font pas partie de l’école mais les parents sont parties prenantes du parcours scolaires de l’élève. L’école ne peut rien contre eux, elle peut tout avec eux et fait au mieux sans eux, en se donnant les moyens pour atteindre les objectifs fixés. Les parents ne font pas partie de l'école mais ils sont membres de la communauté éducative. La famille a à porter sa part de responsabilité dans le parcours scolaire de son enfant.

Lors de toute rencontre avec un parent, un enseignant devrait donc avoir ces trois phases à l’esprit.

Ce travail nous permet aussi d’émettre des préconisations pour la formation des enseignants que seraient de leur apprendre à :

* accueillir et écouter les parents ;
* mettre les progrès de l’enfant au cœur de l’entretien avec les familles ;
* ne pas juger l’action éducative des parents, comprendre sans juger ;
* définir le rôle concret des parents dans l’accompagnement de la scolarité de leur enfant (coéducation).

Jean-Luc HEMMERLIN, conseiller pédagogique dans le premier degré